

---

**Nombre de membres**

**Séance du mardi 20 juin 2023**

**en exercice:** 14

L'an deux mille vingt-trois et le vingt juin l'assemblée régulièrement convoqué le 13 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Xavier SÉNÉGAS.

**Présents :** 10

**Votants:** 12

**Sont présents:** Xavier SÉNÉGAS, Alain BOUISSET, Cedric CATHALA-CAUMETTE, Andre CABROL, Damien ABRIAL, Frederic BELOT, Michel CABROL, Michele CLAUSTRES, Jean-Maxime SANTURE, Louis SCIBONA

**Représentés:** Gaelle GORUCHON, Marine VIRGOS

**Excuses:**

**Absents:** Anais MUNILL, Elena RUIZ

**Secrétaire de séance:** Alain BOUISSET

---

**Ordre du jour:**

1/ Approbation du PV de la séance du 01 juin 2023

2/ Délibérations :

- Subvention du BP00520 au BP00522 à l'article 65821 (déficit des budgets annexes)
- DM budget 00521
- Vente bois ONF
- Effacement dette Banque de France
- Recrutement Emploi saisonnier

3/ Divers

---

Il est 20h ; la séance est ouverte.

**1/ Approbation du Procès Verbal** de la séance du 01/06/2023 ; le conseil approuve le PV à l'unanimité.

**2/ Délibérations :**

**Objet: VENTE DE BOIS ONF DU 10 JUILLET 2023 - PARCELLE 12.b - 2023 DE 60**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de Mme VAYSSE , concernant une vente de bois sur pied organisée le 10 juillet 2023 et relevant du régime forestier de la commune.

Il s'agit de la parcelle 12.b portant le numéro de traçabilité PEFC n°10-21-17/659 (voir détail en annexe).

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la fiche de vente proposée par l'ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à la signature de la vente.

**Objet: SUBVENTION POUR ABSORPTION DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE BP 00522 (LOTISSEMENT) PAR LE BUDGET PRINCIPAL (BP 00520) - 2023 DE 61**

M. le maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe « Lotissement – BP00522 » a été ouvert par délibération en date du 29/05/2009 afin de répondre à besoin de terrains constructibles. Compte tenu que tous les lots mis à la vente ont tous été achetés, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est à préciser que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement de l'excédent ou déficit au budget principal de la commune ont été réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2022 et 2023 seront intégrés par le budget principal de la commune (BP00520).

De ce fait, le déficit du BP00522 sera équilibré par une subvention du BP00520 d'un montant de 20 987.35€ (mandatée à l'article 65821).

Cette somme sera titrée au BP00522 à l'article 75822.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :**

**Article 1<sup>er</sup> :** DECIDE que l'excédent ou déficit du BP00522 sera reporté sur le budget principal de la commune (BP00520) pour l'année 2023 et ACCEPTE que le budget BP 00520 subventionne le déficit du BP 00522 pour un montant de 20 987.35€.

**Article 2 :** DECIDE que la clôture du budget annexe « Lotissement – BP00522 » s'effectuera à la date du 31 décembre 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Objet: Vote de crédits supplémentaires - eau albine - 2023 DE 62

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6068	Autres matières et fournitures	-114.21	
6542	Créances éteintes	114.21	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ALBINE, les jour, mois et an que dessus.

Objet: RECRUTEMENT D'UN EMPLOI SAISONNIER - ETE 2023 - 2023 DE 63

Monsieur le Maire explique au conseil que :

Vu le code général de la fonction publique, et notamment l'article L 313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Considérant qu'en raison du surcroît de travail conséquent au fleurissement estival de la commune et à la fête locale et pour le remplacement des agents techniques en congès sur cette période ;

Il y aurait lieu, de créer un emploi saisonnier d'agent technique polyvalent à temps complet à raison de 35 heures de travail par semaine ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

1. la création d'un emploi saisonnier d'agent technique polyvalent à compter du 10/07/2023 au 11/08/2023 ;
2. de préciser que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine ;
3. que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des agents techniques ;
4. d'autoriser M le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

### 3/ Divers

- Rénovation pistes forestières des éoliennes (environ 16000€) : l'ONF participera aux travaux
- La maîtresse des "grands" change d'école dès la rentrée 2023/24 ; elle devrait être remplacée par Mme Chacon
- le panneau d'affichage numérique sera installé sur la façade de la Poste, côté accès épicerie.
- Les sols d'une classe et de la cuisine de l'ALAE seront changés pendant l'été
- Les enquêtes de branchements d'EP et EU des particuliers sont quasi finalisées
- l'étanchéité du bassin de la station d'eau a été entièrement refait avec de la résine ; il sera remis en eau fin juin 2023.
- la borne IRVE ne fonctionne pas
- Le projet mis en place par la CCTMN, EVS sera co-financé par la CAF(90%) ; cela va permettre la création d'un emploi à mi-temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à ALBINE, le 12/07/2023



Le secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "AB", written over a horizontal line.

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, written over a horizontal line.